

<https://www.snetap-fsu.fr/Compte-rendu-de-la-reunion-Conges,2932.html>



Compte rendu de la réunion Congés Formation et Congés Mobilité

- Métiers - CPE - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : mercredi 19 février 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La réunion pour l'attribution des congés mobilité et formation s'est tenue le mardi 18 février 2014 dans les locaux de la [DGER](#).

Les crédits formation pour l'année 2014 sont sensiblement les mêmes que ceux des années passées.

Avec 976 335 euros (0,2 % de la masse salariale), il est possible d'attribuer 31 [ETP](#) pour les titulaires selon les données du secrétariat général.

La répartition des 31 possibilités se décline de la façon suivante :

Corps	Congé Formation	Congé Mobilité
CPE	2	1
PEPS	2,5	1
PLPA	9,5	1
PCEA	17	2
Total	31	5

Les demandes de congés formation et mobilité pour 2014-2015 :

Corps	Congé Formation	Congé Mobilité
CPE	3	4
PEPS	4	2
PLPA	17	6
PCEA	39	11
Total	63	23

Rappel : La demande de congé doit être anticipée : un dossier bien argumenté permet d'obtenir plus facilement le congé.

La notification officielle devrait parvenir aux bénéficiaires dans une quinzaine de jours.

Les élus paritaires SNETAP et [SNEP-FSU](#) des PCEA, PLPA, PEPS et CPE.